



Communauté de communes Armagnac Adour
 1 lotissement du Bourdalat -32400 RISCLE
Conseil communautaire du 1^{er} juin 2026
N° 2026/062

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 26 mai 2026

Secrétaire de séance :
 Béatrice PASIAN

Date d'affichage : 26 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à vingt heures le conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à la Communauté de Communes à Riscle, sous la présidence de Monsieur Stéphane PERSOONS, Président.

Nombre de conseillers en exercice :
 Nombre de conseillers présents :
 Nombre de pouvoirs :
 Nombre de Votants :
 Nombre de voix **POUR** :
 Nombre de voix **CONTRE** :
 Abstentions

45
39
3
42
35
0
7

Présents : Mesdames et Messieurs, Persoons, Barnadas, Chanut, Duclos, Aragnouet, Bernard, Dagieux, Labrousche, Pasian, Malmoustier, Dufau Philippe, Fauqué, Bourragne, Justrabo-Hoigne, Darzacq, Sarran, Daste, Dufau Valérie, Castets, Descoubet, Lajus, Coomans, Lux, Tachon, Palangue-Maraleigne, Pailhas, Poitreau, Biau, Minot, Faure, Plouvier-Kunz, Périssé, Labenne, Renaudin, Le Nevez, Menvielle, Langlade, Berdoulet, Lamarque.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Cuyala-Provence, Callac, Lartigolle, Ducournau, Gény remplacée par M.Darzacq, Zago, Buffalan.

Pouvoirs : de M.Cuyala-Provence à M. Barnadas, de Mme Callac à M.Chanut, de M.Zago à Mme Descoubet.

Objet : Renouvellement de la convention pour l'Accueil Jeunes et le Centre de Loisirs Associé aux Collèges (CLAC) avec l'association Pierre et Terre

Le Président informe l'assemblée qu'il faut renouveler la convention entre l'Association Pierre et Terre et la CCAA pour l'année 2025.

La gestion de cette action leur a été confiée depuis le 1^{er} mai 2017. Les objectifs du projet éducatif sont axés sur la notion de découverte, avec par exemple un séjour montagne et un séjour surf ainsi que des sorties et des activités sur le territoire.

Lors de l'année 2025 le Secteur Jeunes a reçu 38 jeunes qui ont participé aux activités, 76% d'entre eux habitent sur le territoire.

En 2025, on note une légère évolution de la fréquentation, ceci s'explique, par la présence d'un animateur sur toute l'année complète. De plus, la structure a proposé plus d'activités et de sorties.

L'espace jeunes est aussi un lieu d'écoute et de dialogue avec les jeunes.

L'accueil du CLAC est organisé à l'intérieur des collèges (Riscle, Aignan et LPA), des activités de courte durée sont proposées sur la base du jeu. C'est également un lieu d'écoute et de dialogue avec les jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

En 2025, la fréquentation est en augmentation (collège de Riscle 61 jeunes, collège d'Aignan 24 jeunes et le LPA 52 jeunes sont venus au moins une fois aux animations).

Suite à un désaccord entre l'association Pierre et Terre et la CCAA, la convention n'a pas été signée et le versement prévu au budget 2025 n'a pas été versé.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire décident à la majorité (35 voix pour, 7 absentions) :

- D'accepter les articles de la convention en précisant les modalités de cet accueil dans les locaux appartenant à la Communauté de Communes et d'autoriser Monsieur le Président à signer le dit document.

Acte rendu exécutoire par son envoi
en sous-préfecture le 4 juin 2026
et sa publication le 4 juin 2026

Le Président,
Stéphane PERSOONS

